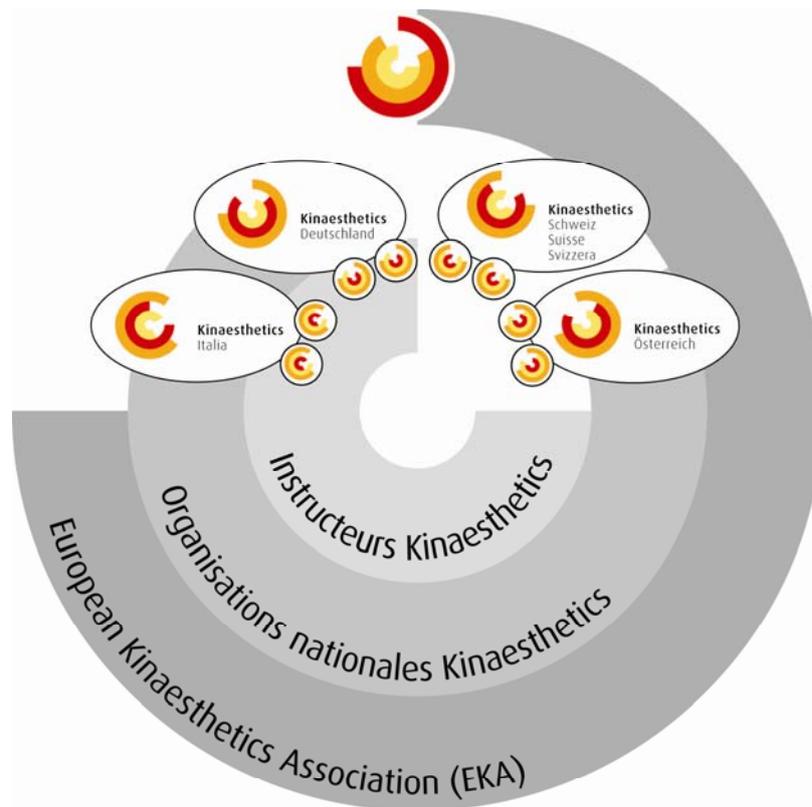


## Le réseau européen Kinaesthetics

Kinaesthetics est fédéré dans toute l'Europe en tant que réseau. Au cours des 30 dernières années, la demande croissante de cours dans le secteur de la santé et l'intérêt croissant d'autres secteurs ont entraîné, en 2006 et en 2007, une restructuration organisationnelle qui a pour but de répondre à tous les défis actuels et futurs. C'est alors qu'a été franchie l'étape d'une organisation dirigée de manière centralisée vers un réseau dirigé de manière décentralisée.

Le schéma suivant illustre l'organisation actuelle de Kinaesthetics :



### Qui se charge de quelle mission au sein du réseau Kinaesthetics ?

#### Les instructeurs/institutrices Kinaesthetics

Les instructeurs/institutrices Kinaesthetics travaillent au sein d'entreprises, en tant que spécialistes, ou alors exercent leur activité de chargé de cours ou de conseiller en tant qu'indépendants. Ils dispensent, sur demande de l'organisateur du cours ou de l'employeur, les cours de base Kinaesthetics ou dirigent des projets de formation entiers. En fonction du niveau de la formation, ils sont habilités à élaborer des cours d'initiation, des cours de perfectionnement et des cours de Peer-Tutoring sous forme de « phases d'apprentissage ».

Les instructeurs/institutrices dispensent leurs cours en étroite coopération avec les organisations nationales Kinaesthetics. Ils s'engagent à assister, au moins une fois tous les deux ans, à des formations continues spécialement conçues qui permettent de garantir que chaque instructeur/institutrice est à même d'intégrer, dans ses cours, les dernières évolutions en matière de curriculum. Par ailleurs, ces formations permettent également aux instructeurs/institutrices d'échanger sur leurs expériences et leurs découvertes au sein du réseau et d'assurer, ainsi, la progression du développement du curriculum.

## Les organisations nationales Kinaesthetics

Chaque pays dans lequel Kinaesthetics est largement présent dispose d'une propre organisation nationale, constituée des instructeurs/institutrices Kinaesthetics. Ces organisations nationales sont des personnes juridiques autonomes et indépendantes d'un point économique (sociétés anonymes ou association d'intérêt public).

Les organisations nationales offrent les prestations de service suivantes pour les instructeurs/institutrices, les organisateurs de cours et les participants aux cours Kinaesthetics :

- Envoi des documents de cours aux organisateurs des cours de base Kinaesthetics
- Inscription des participants aux cours
- Impression et envoi des certificats des participants aux cours
- Soutien professionnel et administratif des instructeurs/institutrices et des organisateurs
- Prospection de nouveaux marchés et reconnaissance
- Planification et exécution des formations initiales et des formations continues des instructeurs/institutrices
- Développement de la qualité
- Collaboration active au niveau de la European Kinaesthetics Association (développement du curriculum/plateformes Internet)

## La European Kinaesthetics Association (EKA)

L'EKA est la fédération qui regroupe toutes les organisations nationales en Europe. Du point de vue juridique, l'EKA est une association inscrite en Autriche. Toutes les organisations nationales y sont affiliées. La direction et la coordination de l'EKA sont assurées par un groupe de coordination. Ce groupe est constitué du comité directeur de l'EKA (directeurs-gérants des organisations nationales) et respectivement d'un représentant stratégique pour chaque organisation nationale.

Au niveau de l'EKA, les pays coordonnent les missions qu'il est judicieux d'étudier ensemble, comme par exemple :

- Développement du curriculum
- Recherche des effets
- Préparation et perfectionnement des fondements scientifiques de Kinaesthetics
- Définition des standards minima pour les formations Kinaesthetics en Europe
- Consolidation de la marque Kinaesthetics grâce à une identité de marque uniformisée à travers toute l'Europe et protection juridique de la marque
- Communication et déroulements administratifs : Maintenance et développement des plateformes Internet communes des instructeurs/institutrices et des organisations nationales
- Coordination des processus de développement en matière de formation et d'administration
- Production des documents de cours
- Préparation des directives, des contrats et des conventions qui sont valables pour tous les membres

L'élaboration de ces missions communes est menée à bien par quatre pools de ressources :

- Pool de ressources dédié au développement de curriculum et à la recherche sur les effets et l'efficacité
- Pool de ressources dédié à l'administration et aux plateformes
- Pool de ressources dédié aux marques et aux droits
- Pool de ressources dédié à l'édition



**Kinaesthetics**  
Schweiz  
Suisse  
Svizzera

NZürcherstrasse 46  
CH-8400 Winterthur  
T: +41 55 451 18 00  
info@kinaesthetics.ch  
[www.kinaesthetics.ch](http://www.kinaesthetics.ch)



**Kinaesthetics**  
Deutschland

Berliner Platz 1  
DE-24937 Flensburg  
T: +49 461 318 02 700  
info@kinaesthetics.de  
[www.kinaesthetics.de](http://www.kinaesthetics.de)



**Kinaesthetics**  
Österreich

Petrumstrasse 12  
AT-4040 Linz  
T: +43 699 10 28 3146  
info@kinaesthetics.at  
[www.kinaesthetics.at](http://www.kinaesthetics.at)



**Kinaesthetics**  
Italia

Via C. A. Tron 27  
IT- 10065 S. Germano Chisone  
T: +39 0121 58809  
info@kinaesthetics.it  
[www.kinaesthetics.it](http://www.kinaesthetics.it)